

[Texte]

of the House of Commons and hopefully the committees.

There is one use that has not been mentioned yet—Educational television. A great national debate may be in force or occurring at a certain point in time. This could be transmitted into the schools. What would be better for the children than to see a thing like this.

Mr. Lambert (Edmonton West): I agree that there are some occasions. Just to show it goes back a little further—I think Mr. Phillips likely was here but I do not know if the others were here—to the first debate on the abolition of capital punishment. There were speeches by Arthur Maloney and some of the pros and cons right at the beginning of the debate. They are classics. The House was full. The Press Gallery was overloaded. They were mere classics and we have had others. The opening debate on the Canadian Bill of Rights was another one. You do not get these vintage years every year you know.

Mr. Packham: No, of course not, but you can imagine the impact of that and the feeling of involvement among the population who would be able to see that, either live or as a rebroadcast that night, if such video proceedings were available.

Mr. Lambert (Edmonton West): Based on television and public appeal, the abolition of capital punishment would have likely come about five or six years earlier. I am not an anti-capital punishment man but I think that the impact on the public of Arthur Maloney for instance was singularly well done. Let us put it this way.

Mr. Packham: Yes.

Mr. Lambert (Edmonton West): All right, that is all for now.

The Chairman: Mr. Otto.

Mr. Otto: I wonder if I might approach this in two ways. First, from what Mr. Phillips said. What is interesting to the public at large? Secondly, the value of televised proceedings in the House of Commons to Canadians. The other problem is to make it acceptable to the members of the House of Commons who must after all approve this.

[Interprétation]

gistements des délibérations de la Chambre des communes et, nous l'espérons, des Comités.

Il y a l'utilisation que nous n'avons pas encore mentionnée jusqu'ici, c'est celle de la télévision éducative. S'il se produisait à un moment donné un grand débat d'intérêt national, on pourrait le retransmettre dans les écoles. Qu'y aurait-il de mieux que de montrer ceci à des enfants?

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a certaines circonstances où ceci pourrait être très utile. On pourrait revenir en arrière—je pense que M. Phillips était présent alors mais je ne sais pas si les autres l'étaient aussi—et parler du premier débat qui a eu lieu au sujet de la peine de mort. Nous avons entendu des discours de M. Arthur Maloney et les points de vue se sont heurtés au tout début du débat. La Chambre était pleine à craquer, la Tribune de la presse aussi. Il s'agissait là de débats classiques, et nous en avons eu d'autres. Les débats d'ouverture sur les droits de l'homme au Canada sont un autre exemple. Ceci ne se produit pas tous les ans.

M. Packham: Non, naturellement, mais vous pouvez cependant vous représenter quelles en sont les conséquences et la façon dont la population se sent impliquée lorsqu'elle assiste à de tels débats soit en direct, soit en différé dans la soirée, lorsque de telles délibérations sont disponibles sur bande.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Si l'on se basait sur la télévision et sur ce que veut le public, l'abolition de la peine de mort aurait eu lieu cinq ou six ans plus tôt. Je ne suis pas personnellement hostile à la peine de mort, mais je crois que la façon dont M. Arthur Maloney a impressionné le public par exemple, était remarquable, disons-le.

M. Packham: Oui.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Très bien, c'est tout pour l'instant.

Le président: Monsieur Otto.

M. Otto: Je me demande si je puis considérer cette question sous deux angles différents, premièrement, d'après ce que M. Phillips a dit. Il s'agirait de savoir ce qui intéresse le public dans son ensemble? En deuxième lieu, quelle est l'importance de la retransmission télévisée des délibérations de la Chambre des communes pour les Canadiens? L'autre problème qui se pose est de la faire accepter aux députés qui, après tout, doivent approuver cette façon de procéder.